

DROIT DE REPONSE - MA PART DE VERITE

Le Général de Brigade A. MBAIKOUA

Votre déclaration en date du 11 janvier 2013, relative à la signature de paix à Libreville m'a interpellée sur le point suivant je cite :

«Le Comité d'Action pour la Conquête de la Démocratie en Centrafrique (CACDCA) regrette que le Premier Ministre soit issu de l'opposition alors qu'il aurait été judicieux qu'il soit choisi parmi des personnalités neutres, n'ayant pas d'intérêts partisans avec une quelconque formation politique impliquée dans le drame qui est imposé à notre peuple depuis le coup d'Etat « radio » organisé, en mars 1982, par le général François BOZIZE YANGOUVONDA, messieurs Ange Félix PATASSE, Jean jacques DEMAFOUTH, le général Alphonse MBAÏKOUA et plusieurs autres de leurs complices membres du MLPC, déclenchant des représailles de la part du Comité militaire de Redressement National du général André KOLINGBA.

Ce sont les mêmes protagonistes qui, trois décennies plu tard continuent, à soumettre le peuple centrafricain à la douloureuse épreuve des conséquences des guerres fratricides. Ensemble en 1993, au moment de l'installation d'Ange Félix PATASSE à la tête de l'État, ils se sont affrontés dix (10) plu tard, en 2002-2003, pour en arriver aujourd'hui, signant un énième accord de paix que nous souhaitant qu'ils soient les derniers du genre» fin de citation.

Je me permets d'apporter un droit de réponse pour démentir les propos diffamatoires visant à discréditer mon feu père le **Général Alphonse MBAIKOUA**, **Messieurs Ange Félix PATASSE. JJ DEMAFOUTH et le Général BOZIZE.**

Si nous voulons remettre les choses dans leurs contextes historiques, il serait judicieux de rappeler les faits en se basant sur les réalités objectives.

Il est vrai qu'en Centrafrique, la culture de devoir de mémoire constitue un défaut majeur, ce qui laisse la place aux mensonges et calomnies génératrices des déclarations haineuses que vous venez de faire sans vous soucier des dégâts collatéraux.

Non seulement vous êtes dans la délation totale mais vous me manquez de respect en mettant destinataire de votre article sans consistance que je qualifie de torchon, avec des informations récupérées de gauche à droite.

Ce comportement que je qualifierais de provocateur si cet envoi est volontaire et dans le cas contraire, je dirais simplement que c'est de l'inconscience pure de votre part.

Je prie Dieu pour que la justice, l'un de fondement de la démocratie que vous prônez puisse avoir lieu un jour dans notre pays afin de faire la lumière sur les histoires sombres et en même temps rétablir la vérité. Il faut savoir ce que ce système de désinformation et d'intoxication est la clé des maux qui gangrènent notre cher et beau pays la Centrafrique.

En effet, ce qui s'est passé en 1982 est une grande tragédie pour notre pays car plusieurs familles ont été détruites voire décimées suite à un mensonge fabriqué de toute pièce que vous venez de répéter sciemment sans pour autant vérifier les sources.

Que s'est il passé réellement le 3 mars 1982 en Centrafrique ?

En septembre 1981, le président David DACKO avait remis le pouvoir à l'armée, dirigé par le GI André KOLINGBA, pour une transition en vue d'organiser une élection présidentielle afin de remettre le pouvoir à la société civile.

Suite à cela, Monsieur A. F PATASSE, candidat malheureux aux élections présidentielles de 1981 face à David DACKO, décide de rentrer en Centrafrique pour se préparer à ce rendez vous électoral.

L'arrivée de A. F. PATASSE va susciter une méfiance auprès de certains proches du Président KOLINGBA qui ne voulaient pas qu'il cède le pouvoir à la société civile.

Étant tous les deux de cultures militaires, les statuts de mon père et le GI BOZIZE ainsi que les autres officiers accusés à tort ne leurs permettaient pas d'adhérer à un parti politique, ils ont été assimilés à Mr PATASSE de part leur appartenance ethnique.

D'où les prémices du tribalisme en Centrafrique.

Plusieurs scénarii vont être mis en place par KOLINGBA et son entourage dont l'un des protagonistes le Colonel DIALLO, Commandant de la Gendarmerie nationale à l'époque pour réussir leurs projets.

Le Général F. BOZIZE Ministre de l'information dans le gouvernement du CMRN, avait jugé nécessaire de faire une déclaration radiophonique pour informer la population de l'arrivée sur le territoire centrafricain d'un contingent de l'armée zaïroise, envoyée par le président Mobutu pour soutenir le pouvoir du GI KOLINGBA dont voici un extrait je le cite :

«Notre chef actuel, le général André Kolingba, a trahi et vendu l'armée et la nation tout entière. En effet, une nouvelle force étrangère se trouve basée sur le sol centrafricain. Il s'agit d'éléments de l'armée zaïroise installés à Bangui, au quartier Ouango. Un coup d'Etat fantoche est préparé en ce moment par le commandement de la gendarmerie nationale. Je vous demande de sauver la république centrafricaine». (Sources Affaires Centrafricaines de Roger DELPEY) fin de citation.

C'est ainsi que cette déclaration sera exploitée par le **GI KOLINGBA** et ses sbires pour retourner la situation en leur faveur en accusant le **GI BOZIZE** de faire un coup d'État. Ils profiteront de cette occasion pour s'attaquer au **GI MBAIKOUA**, **Mr PATASSE** et les membres du CMRN qui ne sont pas de l'Ethnie YAKOMA. J'appuis mes explications avec une partie de textes écrits par Roger Delpey qui n'ont jamais été démentis, je le cite :

« La «manipulation» du 3 mars 1982 »

Le 3 mars 1982, cinq mois après l'installation au pouvoir en Centrafrique du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.), des événements extraordinaires se sont déroulés à Bangui, prétexte à une vaste répression décidée par Kolingba et les ministres-militaires (emprisonnements, sévices, destructions d'habitations personnelles, détournement de biens etc..) contre les militants et sympathisants du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) dirigé par Ange Patassé.

La version officielle de ces évènements, relayée en France par les médias, est le résultat d'un montage de désinformation conçu par l'antenne de la D.G.S.E. (Direction générale de la sécurité extérieure) présente dans la capitale centrafricaine, qui a dissimulé au gouvernement français qu'elle n'avait pas vu venir les événements du 3 mars 1982 et, plus grave encore, qu'elle n'avait pas su les dominer.

Les dictionnaires usuels semblent ignorer la définition du mot «désinformation». L'Académie française, elle, a perçu l'importance de la chose. En sa séance du 22 mai 1980, elle a défini la désinformation comme «l'action particulière ou continue qui consiste en usant de tout moyen, à induire un adversaire en erreur ou à favoriser chez-lui la subversion dans le dessein de l'affaiblir». Et les académiciens d'imaginer, dans le premier cas, «un gouvernement, une opinion publique égarés par la désinformation», et dans le second, «la transmission de faux renseignements, procédé classique». Il faut savoir que la désinformation a pour passage obligé l'intoxication, répertoriée sous trois formes distinctes:

- 1. L'intoxication blanche: elle consiste à révéler à une opinion publique nationale ou à l'opinion publique internationale des faits, mais restés secrets d'Etat.
- 2. L'intoxication grise: elle correspond à un cocktail de vérités, de demi-vérités et de contrevérités. Dans la trame des faits vrais, vérifiables, crédibles, sont tissés des mensonges difficiles à détecter. Le tout donne une grande impression d'authenticité.
- 3. L'intoxication noire: elle est un produit totalement imaginé, inventé. Cela peut être une information fausse qui sera longue à analyser, ou une campagne malaisée à cerner, apte à provoquer une tension ou un choc.

L'interprétation officielle -par conséquent mensongère— des événements du 3 mars 1982, qui se réfère à une intoxication grise, est connue: les forces répressives sont intervenues pour déjouer une tentative de coup d'Etat préparé avec la complicité de deux membres du C.M.R.N., les généraux Alphonse Mbaikoua et François Bozizé, pour le compte d'Ange Patassé.

En réalité, les deux généraux ont été impliqués dans cette affaire pour avoir dénoncé à la radio nationale, le soir du 3 mars 1982, l'imminence d'un coup d'Etat «fantoche» fomenté par Kolingba et quelques-uns de ses amis avec l'accord ne Mobutu, le président du Zaïre, et l'aide des troupes zaïroises. Car, pour la seconde fois à quelques mois de distance, Kolingba avait décidé de duper la France et de berner la D.G.S.E.

Si les révélations faites ci-après éclairent la nature du régime en place à Bangui, elles soulignent aussi le maléfice né des événements du 3 mars 1982. En effet, de ce jour date le retour en Centrafrique d'une dictature impitoyable dont la France porte la responsabilité puisque c'est elle qui, par le truchement de la D.G.S.E., a «gommé» le fauxpas que Kolingba s'apprêtait à faire.

Pour comprendre cette situation, les étapes successives conduisant au 3 mars 1982 doivent être rappelées. Fin de citation.

(Pour lire la suite, confère à l'extrait du livre Affaires Centrafricaines joint en annexe page 32)

Au vu de ses informations, dites moi **Mr PASSEMA**, y a t-il eu un coup de feu ? Y a t- il eu perte de vies humaines ? Et mieux encore, avec quelle force militaire car il n'y avait pas beaucoup d'hommes originaires du nord dans la FACA. La Gendarmerie Nationale a pour chef le Colonel Diallo et le Régiment d'Intervention Parachutiste piloté par le Commandant MIANGO tous les deux fidèles au GI KOLINGBA.

Un an plus tard, le Commandant MIANGO retrouvera les accusés du 3 mars 1982 à la maison d'arrêt de NGaragba, il est par le GI KOLINGBA d'avoir fait un coup en faisant sauter les ponts de Drès, Ngaragba et Ouango.

Le drame qui est imposé à notre peuple depuis le coup d'Etat « radio » organisé, en mars 1982, en reprenant votre propre terme, ne vient pas du coté que vous indexez.

Je rétablie aussi la vérité en disant que ce n'est pas le Comité militaire de Redressement National qui a déclenché des représailles mais le général André KOLINGBA et ses proches dont la majorité n'étant membre du CMRN.

Les représailles que vous dite si bien sont :

Une chasse aux sorcières diligentée et conduit par le Colonel Diallo visant à éliminer les accusés et leurs familles respectives.

Le 4 mars un contingent de l'armée nationale et un détachement de la gendarmerie nationale vont débarquer à notre domicile familial situé au quartier GALABADJA. N'ayant pas trouvé mon père, ils se contenteront de tirer sur notre maison située en plein quartier populaire.

Un bilan lourd suivra:

Ma mère et mon frère Jérôme blessé par balle, mon oncle Paternel ROTOLOUM tué plus tard, le chef du quartier tué et quelques habitants et passant tués et certains blessés, et j'en passe ...

Le 6 mars, la maison de Mr Patassé sera prise d'assaut dans les mêmes conditions.

Ma mère, blessée par balles, et une partie des enfants MBAIKOUA et enfants PATASSE (âgés de 4 à 30 ans) sera emprisonnée au camp Kassaï pendant presque un an. Une autre partie des enfants Mbaikoua âgés de 2 ans à 14 ans échappera à la prison grâce l'intervention du GI SANA qui a mis son véto en disant, je le cite : « les enfants n'ont rien à voir avec cette histoire, libérez les » fin de citation.

Des villages situées dans l'Ouham Pende, région dont mon père est originaire, seront détruits, des femmes violés, des biens pillés et les semences des pauvres villageois saccagés, des hommes tués et certains maltraités et je m'arrêterais là, car la liste n'est pas exhaustive. Par contre le village du GI BOZIZE et celui DE Mr PATASSE ne seront pas touchés. N'est ce pas c'est étonnant non ?

Mon père a été pris pour cible parce que son ami et son frère d'arme le GI KOLINGBA connaissait ses capacités militaires et savaient qu'en vrai soldat, ce dernier allait réagir pour libérer sa famille prise en otage et rétablir la vérité lui même.

Par respect pour d'autres familles entrainées par aveuglement dans cette chasse aux sorcières, je préfère m'arrêter sur ces exemples là.

Voyez vous Mr PASSEMA, ce sont des Centrafricains qui font du mal aux centrafricains.

Dans cette histoire, ma famille a payé le lourd tribu pour rien, je le répète, pour rien.

Le plus dur c'est que trente ans après la plaie est béante parce qu'il n'y a pas eu justice. Si les ignorants comme vous se mette à remuer le couteau dans la plaie, c'est parce que nous avions longtemps manqué à notre devoir en laissant cette version de l'histoire circuler drainant une tâche noire sur le parcours professionnel de mon père. Un parcours exceptionnel dans notre pays jusqu'à cette sombre histoire.

Nous sommes en France un pays de droit, certains protagonistes de cette machination sont encore en vie et même à Paris.

Il est temps de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé le 3 mars 1982 afin de rétablir la vérité et l'honneur perdu de mon Père.

Il faisait parti des meilleurs officiers que la Centrafrique ait comptés (Adjudant chef de l'armée Française, il a fait la guerre de l'Indochine et la guerre de 1945 et a formé une bonne partie des éléments notre armée jusqu'à son départ).

A titre d'exemple, hier lorsque les rebelles congolais dirigés par MULELE avaient occupé la région de OBO - BAMBOUTI, c'était au **Capitaine Alphonse MBAIKOUA** que le Président BOKASSA avait confié la mission de bouter hors du territoire centrafricain ses assaillants avec le concours des valeureux officiers comme SANA, kONIAKO, MANDE etc........

La preuve aujourd'hui, les rebelles peuvent siéger sur notre territoire et venir jusqu'à la porte de Bangui sans pour autant être inquiétés. Alors de Grace, il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Plus que jamais il faut faire un véritable devoir de mémoire en Centrafrique, les hommes politiques ne font pas. Pour quelles raisons ?

Mais nous, les victimes, nous pouvons le faire, pour nous mêmes et surtout pour qu'il y ait la paix durable dans notre pays.

La démocratie est le seul système politique qui garantisse une véritable **paix sociale**. Et on ne peut parler du développement d'un pays sans paix sociale, alors voici ma question **Mr PASSEMA**:

Comment compter vous reconquérir la démocratie en Centrafrique ?

Je suis curieuse de connaître votre méthode car votre dernière prestation me laisse perplexe et m'inquiète parce que vos discours incitent à la haine.

Virginie BAIKOUA

Fille du feu, Général de Brigade Alphonse MBAIKOUA